



Réf : F19005.02

Direction du développement durable
des territoires (DDDT)
Centre administratif de la province Sud
(CAPS)

Artillerie - 6, route des Artifices
Baie de la Moselle
BP L1, 98849 Nouméa cedex

Tél. 20 34 00 - Fax 20 30 06
3dt.contact@province-sud.nc

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION DE BOISEMENT

(Articles 324-2 et suivants du code de l'environnement de la province Sud)

ATTENTION

Dossier établi en deux (2) exemplaires papiers accompagnés d'une (1) version numérique à déposer contre récépissé de dépôt ou à envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception à l'attention de la présidente de l'Assemblée de province.

Direction du développement durable des territoires (DDDT)

Service des Installations Classées, des Impacts Environnementaux et des Déchets (SICIED)

Centre administratif de la province Sud

Pour tout renseignement, contacter le SICIED

Tél : 20 34 00 Courriel : 3dt.contact@province-sud.nc

* INTITULÉ DU PROJET

IDENTITÉ DU DEMANDEUR

Vous êtes un particulier

- * N° de carte d'identité : _____ ou N° de passeport : _____
- * Civilité : Madame Monsieur
- * Nom de famille : _____ Nom de naissance : _____
- * Prénom(s) : _____

À joindre : copie de la pièce d'identité en cours de validité

Vous êtes une personne morale

- * Raison sociale ou appellation commerciale : _____
- * N° de Ridet N° RC N° RM : _____
- Aucun numéro attribué

Représentant légal :

- * Civilité : Madame Monsieur
- * Nom de famille : _____ Nom de naissance : _____
- * Prénom(s) : _____

Responsable de projet (si différent du représentant légal) :

- * Civilité : Madame Monsieur
- * Nom de famille : _____ Nom de naissance : _____
- * Prénom(s) : _____
- * Fonction : _____

À joindre : copie des statuts enregistrés, copie extrait K-bis récent, pièce justifiant la qualité en tant que représentant du demandeur, copie de la pièce d'identité en cours de validité du responsable de projet

* Vous êtes une collectivité publique

- Oui Non

À joindre : acte habilitant le demandeur à déposer la demande

* Maître d'œuvre (MOE) différent du demandeur ?

- Non Oui (préciser le MOE) : _____

COORDONNÉES DU DEMANDEUR

- * Adresse de correspondance : _____
- Complément d'adresse : _____
- Boîte postale : _____ * Commune : _____
- * Code postal et libellé : _____ * Pays : _____
- * Téléphone (fixe et/ou mobile) : _____
- Courriel : _____ Fax : _____

Direction du développement durable
des territoires (DDDT)

6, route des Artifices

B.P. L1 – 98849 Nouméa Cedex

Tel : 20 34 00 – Fax 20 30 06

3dt.contact@province-sud.nc

* SENSIBILITÉ DU MILIEU

Espèces protégées : impact direct présence à proximité : _____

Écosystèmes : impact direct présence à proximité : _____

Cours d'eau : impact direct présence à proximité : _____

Vestiges archéologiques ou patrimoniaux : impact direct présence à proximité : _____

Autre sensibilité notable : _____

FINALISATION DE LA DEMANDE

(Cases à cocher)

* À ma connaissance, les terrains ont n'ont pas été parcourus par un incendie durant les dix années précédant celle de la présente demande

* J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées dans la présente demande.

* J'atteste avoir pris connaissance des conditions réglementaires liées à ma demande prévues aux articles 324-2 et suivants du code de l'environnement de la province Sud.

* J'accepte que la décision de l'administration et les courriers susceptibles de m'être adressés dans le cadre de l'instruction de ma demande (demandes de compléments, de régularisation, projets de décision...) me soient notifiés par voie électronique à l'adresse mail suivante _____

et m'engage à transmettre un accusé de réception électronique ainsi qu'un accusé de lecture :

Oui Non

* Fait à _____, le (jj/mm/aaaa) _____

* Signature du demandeur :

Toute déclaration fautive ou mensongère est passible des peines prévues par l'article 441-7 du code pénal (un an d'emprisonnement et 1 819 000 F d'amende)

*Champs obligatoires

DOCUMENTS A JOINDRE IMPÉRATIVEMENT (1/2)

- Formulaire de demande dûment complété
- Plan de gestion durable forestier
- Évaluation environnementale proportionnée à la sensibilité environnementale de la zone concernée, à l'importance et la nature des travaux, aux ouvrages et aménagements nécessaires à la réalisation du projet et à leurs incidences prévisibles sur l'environnement

Si le demandeur est une personne physique

- Copie de la pièce d'identité en cours de validité du demandeur
- Pièces justifiant de l'accord exprès du propriétaire des terrains en cause si ce dernier n'est pas le demandeur

Si le demandeur est une personne morale autre qu'une collectivité publique

- Copie de la pièce d'identité en cours de validité du responsable de projet
- Copie des statuts enregistrés ou toutes autres pièces justifiant de l'existence légale de la personne morale
- Copie d'un extrait K-Bis établi depuis moins de 2 ans pour les sociétés
- Pièce(s) justifiant que le demandeur a qualité pour présenter la demande (délibération du Conseil d'Administration, statuts de la société indiquant les pouvoirs du P.D.G. ou du gérant, ...)

Si le demandeur est une collectivité publique (province Sud non comprise)

- Acte habilitant le demandeur à déposer la présente demande

Contenu du plan de gestion durable forestier

- Les pièces justifiant que le demandeur a qualité pour présenter la demande ainsi que l'accord exprès du propriétaire si ce dernier n'est pas le demandeur ;
- S'il s'agit d'une personne physique, ses nom, prénoms et domicile et, s'il s'agit d'une personne morale, sa dénomination ou sa raison sociale, sa forme juridique, l'adresse de son siège social ainsi que la qualité du signataire de la demande ;
- La dénomination et la localisation des terrains à boiser ;
- Un plan de situation permettant de localiser le périmètre de boisement, ainsi que les parcelles forestières au sein du périmètre de boisement;
- Un plan de situation identifiant la végétation sur les terrains avoisinants le périmètre de boisement;
- Un extrait du plan cadastral ainsi que les règles du plan d'urbanisme directeur si la commune en est dotée ;
- L'indication de la superficie à boiser par parcelle forestière, par parcelle cadastrale et du total de ces superficies ;
- Les capacités techniques et financières du demandeur lui permettant de conduire son projet dans le respect des intérêts environnementaux en présence ;
- Les enjeux sociaux et patrimoniaux en présence ;
- La localisation des pistes et pare feux nécessaires au projet ;
- Un échéancier prévisionnel des travaux de boisements et des essences à planter ;
- Les intrants susceptibles d'être utilisés ;
- Un programme de coupe.

DOCUMENTS A JOINDRE IMPÉRATIVEMENT (2/2)

Colonne
réservée à
l'administration

Contenu de l'évaluation environnementale

I/ Une analyse du milieu comportant :

- Une déclaration du demandeur indiquant si, à sa connaissance, les terrains ont été ou non parcourus par un incendie durant les dix années précédant l'année de la demande ;
- Une analyse du milieu physique : climat, relief et topographie, contexte géologique et hydrologique, bassins versants, état du milieu ;
- Une analyse du milieu naturel : sensibilité floristique et faunistique, description du couvert végétal, la présence d'espèces endémiques, rares ou menacées, la présence d'écosystèmes d'intérêts patrimoniaux, la présence de forêts rivulaires, la présence éventuelle d'aire protégée à proximité et la connectivité écologique des milieux d'intérêts ;
- Une analyse du milieu humain : occupation des sols, patrimoine culturel, description des paysages et usages en présence ;

II/ Une analyse des impacts comportant :

- Un zonage par affectation : création de zones tampons autour des cours d'eau, ripisylves, lavakas, talwegs, ravins, pare feux, pistes forestières et le cas échéant autour des aires protégées ;
- Une justification du choix des techniques sylvicoles en fonction de l'analyse du milieu ;
- Une description des ouvrages de gestion des eaux ;
- Une analyse des apports environnementaux du projet : création de sol, stockage de CO², rôle de connectivité des parcelles avec le milieu naturel, création de patches d'espèces endémiques, préservation des corridors écologiques, la restauration de corridors écologiques ;
- Une analyse des effets résiduels du projet ;
- Les mesures de compensation proposée si les mesures d'évitement et de réduction des impacts n'es sont pas suffisantes ;
- Les modalités de suivi des mesures de réduction et de compensation avec les indicateurs correspondants.

III/ Une cartographie dans un format adapté à l'instruction et la bancarisation des données permettant de visualiser le projet dans son ensemble.

Attention : Les cartes et données numériques demandées doivent être exploitables par Excel et par le système d'information géographique provincial (MapInfo) dans le système RGNC-91-93 projection Lambert - Nouvelle-Calédonie.